

OCTOBRE 2022 - N° 520

Le Médanais

Rentrée scolaire
2022 / 2023





Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

J'espère que vous allez bien.

Le mois d'octobre marque l'entrée de la période automnale. C'est l'occasion de profiter du charme des belles couleurs chaudes que la nature nous offre avant l'hiver. Le bois de Plédran revêt, petit à petit, son magnifique manteau orange et jaune. On y croise alors les chasseurs de champignons et les ramasseurs de châtaignes.

Ce mois d'octobre marque aussi une couleur dont on parle intensément : le rose.

Cette année sera la 29ème édition d'Octobre Rose qui souligne l'importance du dépistage du cancer du sein. En 2021, la moitié seulement des femmes concernées ont participé au dépistage, alors que détecté tôt, il se guérit dans 90% des cas. 1 femme sur 8 risque d'être touchée. Alors il faut vraiment faire l'effort, tous les 2 ans, dès 50 ans de se faire dépister. C'est 100% remboursé et cela peut sauver des vies.

La prévention reste la meilleure arme pour rester en bonne santé, et cette cause nationale sera soutenue, partout en France par des événements auxquels nous pourrions participer à notre manière. Et Plédran sera bien sûr en mouvement pour l'occasion. Un mouvement qui continuera lors du Téléthon le mois prochain.

Il est hélas, une autre couleur qui risque, par contre, de nous saisir dans les prochaines semaines : le rouge, celle de nos prochaines factures d'énergie.

L'augmentation du gaz et de l'électricité n'en finit pas d'inquiéter les familles. Le froid et l'humidité arrivant, il va bien falloir chauffer nos habitations. Les personnes fragiles devront régler leurs radiateurs à bonne température. Les propriétaires et les locataires logeant dans des logements mal isolés redoutent déjà ces prochains mois.

Il en va de même pour les collectivités et les entreprises à qui il serait bon d'élargir le bouclier tarifaire. Pour certaines d'entre elles, la facture pourrait bien augmenter de 50 à 800% ! Il faudra s'attendre à une répercussion sur les prix et donc à une inflation de plus de 10%. Nous n'avons plus connu telle situation depuis les années 80. Et c'est notre pouvoir d'achat qui se contracte encore d'avantage.

Pour conclure, c'est la couleur verte de l'espoir que je voudrais brandir avec vous. Depuis plus de 2 ans, nous avons essuyé bien des crises. Le conflit en Ukraine n'arrange rien. Mais nous devons croire en notre capacité à agir, nous le faisons déjà. En notre capacité à nous adapter, nous en avons l'habitude. En notre capacité à nous soutenir, nous en serons une nouvelle fois capables.

Comme pour illustrer cette lueur d'espoir, la Ville de Plédran maintiendra ses illuminations de Noël. Notre investissement régulier dans des ampoules LED nous permet de le faire aujourd'hui. Ainsi nous ferons en sorte que nos enfants bénéficient de la magie de Noël en espérant que les tensions du monde extérieur puissent enfin s'apaiser...

Pour finir, je citerai Nelson Mandela : « Nous travaillerons ensemble pour soutenir le courage où il y a la peur, pour encourager la négociation là où il y le conflit, et donner l'espoir là où règne le désespoir ».

Prenez soin de vous

Stéphane Briend
Maire

LE PLÉDRANAIS : Diffusion 3250 exemplaires

Contact à la mairie pour le Plédranais : Sophie Boitard,

02 96 64 34 29, mairie@pledran.bzh

Directeur de publication : Stéphane BRIEND

Membres de la Commission Communication :

Olivier Colliou, Annie Kerboull, Nicolas Billaud, Marie-Ange Bourseul, Michel Morin, Katie Prat, Jean-Marie Mounier, Christophe Tanchon (suppléant : Eric Chateau)

Maquette & Rédaction : Rachel LE BALCH (référénte mairie)
Mairie de Plédran, service communication - 02 96 64 34 29

Réalisation et Impression :

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

Crédits photos :

Mairie de Plédran, Associations

Régie publicitaire : Communicolor Plédran

Distribution : Mairie de Plédran - www.pledran.bzh
Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

ABONNEMENT pour les non Plédranais :

18,90€ pour 10 numéros. Contactez la Mairie.

DÉLAIS REMISE DES ARTICLES

par courriel: mairie@pledran.bzh

Plédranais de novembre 2022

au plus tard le **mercredi 19 octobre** dernier délai.

Distribution à partir du 15 novembre

Plédranais de décembre 2022

au plus tard le **mercredi 23 novembre** dernier délai.

Distribution à partir du 20 décembre

RAPPEL : Tout article remis en mairie **après la date indiquée** à chaque numéro du Plédranais **ne pourra être publié.**

Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.

• **Taille photos : 300 ko minimum**

• Pas de photo d'internet, ni Facebook (trop petites, de mauvaise qualité)

• Des articles en fichier word ou texte



Conseil Municipal du 5 juillet 2022

RESSOURCES HUMAINES

■ MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL DANS LE CADRE DE LA MAISON FRANCE SERVICES

Le Conseil Municipal décide :
D'approuver la convention annexée à la présente délibération et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdites conventions avec effet au 1^{er} août 2022 pour une durée d'un an.

De dire que Monsieur le Maire est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vote à l'unanimité.

■ MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL – CONSEILLER NUMERIQUE

Le Conseil Municipal décide :
D'approuver la convention annexée à la présente délibération et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant

à signer ladite convention avec effet au 1^{er} août 2022 pour une durée d'un an
De dire que Monsieur le Maire est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vote à l'unanimité.

■ MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL ET MODALITES DE REFACTURATION DANS LE CADRE DE LA PRODUCTION DE REPAS POUR LA COMMUNE DE LANGUEUX

Le Conseil Municipal décide :
D'approuver les conventions annexées à la présente délibération et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdites conventions.

De dire que Monsieur le Maire est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vote à l'unanimité.

URBANISME

■ VENTE DE LA PARCELLE COMMUNALE AB N°81 P « MAISON DU DIRECTEUR - 4 RUE DES ECOLES » : MODALITES ET PRIX

Le Conseil Municipal décide :
De valider la mise en vente de la « Maison du Directeur », cadastrée AB 81p, pour une superficie de terrain estimée à 300 m²,
De fixer les modalités de vente comme suit :

- . La vente est ouverte à tous,
- . Commercialisation du bien déléguée à l'étude de Me RIBARDIERE,
- . Frais de bornage et notariés à la charge de l'acquéreur,
Publicité de cette décision de vente sera faite par affichage de la délibération,
D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces afférentes à cette transaction.

26 voix pour et 1 voix ne prend pas part au vote

Conseil Municipal du 27 septembre 2022

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

■ APPROBATION DU « CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE TERRITOIRE 2022-2027 » - AUTORISATION DE SIGNATURE DU CDT 2022-2027

Le Conseil Municipal, décide :
D'approuver les termes et modalités du « contrat départemental de territoire 2022-2027 » et ses annexes (n°1 : règlement d'intervention, n°2 : Charte départementale de visibilité) fixant le montant de l'enveloppe plafonnée de la commune à 471 023 € H.T. pour la durée du contrat ;

D'autoriser Monsieur le Maire de Plédran à signer le « contrat départemental de territoire 2022-2027 » ainsi que tout acte s'y rapportant.

Vote à l'unanimité.

■ MISE A DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNAUX POUR LE RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS DE SBAA : AVENANT A LA CONVENTION

Le Conseil Municipal, décide :
D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant numéro 2 à la convention de mise à disposition de locaux pour l'activité du Relais Petite Enfance de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Vote à l'unanimité.

CULTURE

■ AFFAIRES CULTURELLES : RESEAU DES MEDIATHEQUES DE LA BAIE – INTEGRATION DE LA BIBLIOTHEQUE DE TREVENEUC – ACTUALISATION DE LA CONVENTION ET DE LA CHARTE DE FONCTIONNEMENT

Le Conseil Municipal décide :
D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant numéro un à la convention de versement de participation aux frais de fonctionnement.

D'autoriser Monsieur le Maire à signer la charte de fonctionnement du réseau de lecture publique intercommunale : les Médiathèques de la Baie.

Vote à l'unanimité.

ENFANCE

■ APPEL A PROJETS JEUNES

Le Conseil municipal, décide :
D'adopter les dispositions ci-dessus.
De déléguer aux commissions « Enfance Jeunesse », « Sport Santé » et « Finances » le traitement des demandes qui seront déposées par les jeunes candidats au titre de l'« appel à projets jeunes ».

D'autoriser Monsieur le Maire à procéder au mandatement des sommes qui seront retenues par le jury.

Vote à l'unanimité.

FINANCES

■ CHARGES TRANSFÉRÉES - VALIDATION DES RAPPORTS DE LA CLECT

Le Conseil Municipal décide :
D'approuver les rapports de la Commission locale d'évaluation des charges transférées joints en annexe,
D'approuver les modulations des attributions de compensation prises en application de ces rapports.

Vote à l'unanimité.

■ ADOPTION DU RÉFÉRENTIEL BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1^{ER} JANVIER 2023

Le Conseil Municipal décide :
D'adopter par droit d'option le référentiel budgétaire et comptable M57 « développé » à compter du 1er janvier 2023 ;

De préciser que la norme comptable M57 s'appliquera aux budgets gérés actuellement en M14 : budget général, budgets annexes EHPAD et Lotissement des Coteaux ;

D'autoriser Monsieur le Maire à mettre en œuvre toutes les procédures nécessaires à ce changement de nomenclature budgétaire et comptable et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vote à l'unanimité.

FONCIER

■ ALIÉNATIONS APPROUVÉES

- Aliénation d'un délaissé communal au lieu-dit « la Ville Guinvray »

- Aliénation du chemin rural au lieu-dit « la Ville es Rieux »

- Aliénation partielle du chemin rural « rue des Fossés »

- Aliénation du chemin rural au lieu-dit « le Bouillon »

- Aliénation, en partie, du chemin rural au lieu-dit

« Les Landes – Camp de Péran »

- Aliénation, en partie, du chemin rural n° 34 au lieu-dit

« Les Prés Bernard »

-Aliénation d'une partie du chemin rural au lieu-dit « Beaugard »

-Aliénation du chemin rural au lieu-dit « le Validais »

-Aliénation du chemin rural au lieu-dit « la Chapelle Bernier »

-Aliénation d'une partie du chemin rural au lieu-dit « la Fosse »

Vote à l'unanimité.

■ ALIÉNATIONS REFUSÉES

- Aliénation du chemin rural au lieu-dit « la Ville à la Bille »

- Aliénation du chemin rural au lieu-dit « Le Bois Harnais »

Vote à l'unanimité.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont consultables, sur simple demande, auprès du service Foncier (foncier@pledran.bzh)

RESSOURCES HUMAINES

■ MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS – RECRUTEMENT

Le Conseil Municipal décide :
de modifier un poste dans le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux en supprimant un poste à temps complet de rédacteur principal de 1ère classe et en créant un poste à temps complet de rédacteur,

d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée,
d'inscrire au budget les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois

Vote à l'unanimité.

TRAVAUX

■ TRAVAUX DE RÉNOVATION DU RESTAURANT SCOLAIRE AUX COTEAUX

Le Conseil Municipal décide :
De retenir les entreprises suivantes pour la rénovation du restaurant scolaire ;
Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à ce marché.

Vote à l'unanimité.

■ TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA GARDERIE DES PETITS LOUPS

Le Conseil Municipal décide :
De retenir les entreprises suivantes pour la rénovation de la garderie des Petits Loups ;

Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à ce marché.

Vote à l'unanimité.

■ TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTÉRIEURES DE LA MAIRIE

Le Conseil Municipal décide :
De retenir l'entreprise suivante pour le remplacement des menuiseries extérieures de la Mairie :

D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à ce marché.

Vote à l'unanimité

■ EXTENSION ÉCLAIRAGE PUBLIC RUE SAINT-MAURICE

Le Conseil Municipal décide :
D'approuver le projet d'éclairage public Extension EP rue Saint-Maurice présenté par le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 5832 € TTC (coût total des travaux majoré de 8 % de frais d'ingénierie).

Vote à l'unanimité.

■ RÉNOVATION DU FOYER ÉCLAIRAGE PUBLIC 1 E1138 RUE DU HAUT CHEMIN

Le Conseil Municipal décide :
D'approuver le projet de travaux de maintenance de l'éclairage public de la rénovation des foyers 1E1138 de la rue Haut Chemin présenté par le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 1 658.88 € TTC (coût total des travaux majoré de 8 % de frais de maîtrise d'ingénierie.

Notre commune ayant transféré la compétence éclairage public au Syndicat, celui-ci bénéficiera du Fonds de Compensation de la T.V.A. et percevra de notre commune une subvention d'équipement calculé selon les dispositions du règlement financier approuvé par le comité syndical du SDE le 20 décembre 2019 d'un montant de 940 €. Montant calculé sur la base de la

facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché, augmentée de frais d'ingénierie au taux de 8 % en totalité à la charge de la collectivité auquel se rapportera le dossier conformément au règlement du SDE ;

Ces montants sont transmis à titre indicatif. Le montant définitif de notre participation sera revu en condition du coût réel des travaux.

Les appels de fonds du Syndicat se font en une ou plusieurs fois selon qu'il aura lui-même réglé à l'entreprise un ou plusieurs acomptes puis un décompte et au prorata du paiement à celle-ci.

Vote à l'unanimité.

■ FOURNITURE ET POSE DE SEPT PRISES DE COURANT PLACE DE L'ÉGLISE

Le Conseil Municipal décide :

D'approuver le projet d'éclairage public de 7 prises de courant présenté par le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 3 240 € TTC (coût total des travaux majoré de 8 % de frais de maîtrise d'ingénierie).

Notre commune ayant transféré la compétence éclairage public au Syndicat, celui-ci bénéficiera du Fonds de Compensation de la T.V.A. et percevra de notre commune une

subvention d'équipement calculé selon les dispositions du règlement financier, approuvé par le comité syndical SDE22 le 20 décembre 2019 d'un montant de 1950 € montant calculé sur la base de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché, augmentée de frais d'ingénierie au taux de 8 %, auquel se rapportera le dossier conformément au règlement du SDE.

Ces montants sont transmis à titre indicatif. Le montant définitif de notre participation sera revu en fonction du coût réel des travaux.

Les appels de fonds du Syndicat se font en une ou plusieurs fois selon qu'il aura lui-même réglé à l'entreprise un ou plusieurs acomptes puis un décompte et au prorata de chaque paiement à celle-ci.

Vote à l'unanimité.

URBANISME

■ CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ENEDIS – RÉSEAU SOUTERRAIN BASSE TENSION « CIMETIÈRE » ET PARKINGS - SIGNATURE DE L'ACTE AUTHENTIQUE

Le Conseil Municipal décide : D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte authentique permettant de publier la convention inhérente

au réseau souterrain basse tension cimetière et parking conformément au plan présenté.

Vote à l'unanimité.

■ CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ENEDIS – RÉSEAU SOUTERRAIN MOYENNE TENSION : VOIE VERTE SUR LE SECTEUR « BEL ORIENT » - SIGNATURE DE L'ACTE AUTHENTIQUE

Le Conseil Municipal décide : D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte authentique permettant de publier la convention inhérente au réseau souterrain moyenne tension sur le secteur « voie verte-Bel Orient » conformément au plan présenté.

Vote à l'unanimité.

■ LOTISSEMENT « LE CLOS DE BEL ORIENT » - CONVENTION DE RÉTROCESSION

Le Conseil Municipal décide : D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention préalable en vue de l'intégration des biens meubles et immeubles en eau et assainissement au patrimoine communautaire du lotissement « Le Clos Bel Orient ».

Vote à l'unanimité

HORAIRES INFOS



- **Mairie:** Tél. 02 96 64 34 20
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30. Samedi (permanence) : 9h-12h.
- **Service Urbanisme/Foncier :** ouvert le matin, uniquement sur rendez-vous l'après-midi
- **Horizon:** Tél. 02 96 64 30 30
Lundi, mardi, jeudi : 13h30-17h30 et mercredi, vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30
- **Médiathèque :** Tél. 02 96 64 35 35
Lundi : 15h-18h, mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h, vendredi : 16h30-19h, samedi : 10h-12h et 14h-17h.
- **CCAS:** Tél. 02 96 64 34 22.
Lundi, mercredi : 8h45 à 12h et 13h30 à 17h30, vendredi : 8h45 à 12h
Permanence de Mme le Moual : mercredi après-midi de 14h à 17h, sur rendez-vous uniquement
- **CIAS Saint-Brieuc Armor Agglomération: Antenne Centre - Tél. 02 96 58 57 00**
13 avenue Pierre Mendès France - 22950 TREGUEUX.
- **Police Municipale:** Tél. 02 96 64 34 25
Permanence tous les matins de 11h à 12h.

JUILLET-AOÛT-SEPTEMBRE 2022

Permis de construire

- > SCI BENJI COUDRAY, 2 rue des Artisans, Construction d'un bâtiment tertiaire (entrepôt + bureaux + cases à matériaux) et Clôture
- > MADOGLU, Le Vau Ballier, Construction d'un entrepôt de stockage et des bureaux (sans aucune activité commerciale et ne recevant pas de public)
- > CORRE Erwan, 17 allée des Cormorans, Extension d'une habitation
- > THORAVAL Jérôme, 21 rue de la Ville Jossot, Construction d'une maison individuelle
- > CHAPIN/LEFORT, 2 Le Validais, Construction d'un garage
- > BABAYIGIT/BOUGEARD, 19 rue de la Côtière, Construction d'une maison individuelle
- > TALIBART/ALBICE, 5 rue des Lilas, Construction d'une cuisine d'été
- > BERTHELOT Jérôme, 19 rue de la Ville Jossot, Réhabilitation de la construction principale, remplacement d'une partie taxable en habitable et création d'un garage
- > STEPHAN Béatrice, 12 bis rue des Prés Bernard, Construction d'une maison individuelle
- > REUBRECHT Caroline, 51 Glérvan, Rénovation, surélévation et extension d'une maison existante



Déclarations préalables

- > Crédit agricole, 17 rue du Centre, Modification de façade
- > SODERQVISTQ Ida, 17 rue Louis Guilloux, Construction d'une terrasse sur pilotis
- > MORICE Christophe, 49 rue du Val, Réfection toiture, isolation extérieure, modification créations d'ouvrants
- > CAVAN Gérard, 24 rue des Bruyères, Clôtures et portail
- > LE ROY François, 12 allée des Cormorans, Préau ouvert
- > EPIVENT Didier, 20 rue de la Ville Jossot, Construction d'un abri de jardin
- > COLLUCIO Marc, 1 rue de la Résistance, Construction d'un carport
- > POILPOT Franck, 4 allée du Fou de Bassan, Construction d'un abri de jardin
- > DELALANDE Pascal, 11 bis rue Bel Orient, Remplacement de la porte de garage par une baie vitrée
- > GEYER Jean-Marc, 68 Les Tertres, Suppression d'une haie et construction d'une clôture grillagée + pose de portail

- > DUAULT Thérèse, La Pièce, Coupe rase de peupliers arrivant à maturité puis plantation post travaux
- > LAVIGNE Bernard, 21 rue de la Ville Jossot, Détachement d'un lot en vue de construire
- > RENOUARD Fabrice, 12 rue de la Vallée, Construction d'un préau
- > RIFART Patrice, 81 Le Tertre Corlay, Extension d'une habitation
- > PHILIPPE Serge, 6 impasse des Baragans, Pose d'une clôture
- > LORENZI Jean-Yves, 11 allée des Cormorans, Clôture
- > Mairie de Plédran, Accueil de Loisirs « Les P'tits loups, Changement des menuiseries extérieures et isolation thermique par l'extérieur
- > Mairie de Plédran, Restaurant scolaire des Coteaux, Changement des menuiseries extérieures et isolation thermique par l'extérieur
- > Mairie de Plédran, Mairie, Remplacement des menuiseries extérieures, remplacement d'une fenêtre par une porte et création d'une ouverture sur le bâtiment de la mairie

Permis de démolir

- > CARON Guillaume, 20 rue de l'Eglise, Démolition complète du garage

La ville de Plédran recherche

Un porteur pour le magazine municipal

L'agent aura en charge la distribution dans la campagne de Plédran, ce qui représente environ 1 400 maisons.

Cette distribution se déroule tous les mois, sauf juillet et septembre.

Elle est réalisée du mardi au vendredi,

la 3^{ème} semaine de chaque mois, vers le 20.

Contact Mairie : Sophie Boitard - 02 96 64 34 29



Marché samedi matin

Place de la Mairie de 8h à 12h30.

Vos commerçants habituels vous y attendent avec le sourire et la qualité de leurs produits.

Etat Civil

Naissances

- BONNIN DEL MONTE Léonie, 2, rue de la Bessière
- LE BARZIC Ezio, 6, rue Simone Veil
- DOSSER Anaëlle, 8, rue du Clos Maret
- PERROT Tao, 5, rue des Trois Fontaines
- PEROUX Ethan, 5, la Hazée
- BEAUCHE Juna, 46 rue Henri Matisse
- MORIN Théo, 15, rue des Coquelicots
- BRIEND Peyton, 29 rue de la Ville Jossot
- FARIN Thyam, 15 rue des Fosses
- FROMENTEAU Maël, 7 rue du Val
- MESTREJEAN Marius, 16 le Madray
- GOMES NOGUEIRA Diana, 25 rue Jacques Prévert
- CHINE Owen, 19 rue de l'Orchidée
- L'HUILIER Amaël, 12 la Motte
- LORANT Noah, 19 les Portes d'en Bas
- HOUDELETTE Romane, 19 le Vicomte
- MONTEIRO VIAUD Ezio, 25 rue du Clos Maret
- LEBRANCHU Hugo, 18 rue Henri Matisse
- LAVIGNE Léon, 22 la Ville Orphin

Mariages

- LE MOUEL Romain, ingénieur agronome, et LARDIER Julie, ingénieur textile domiciliés à PLEUGUENEUC, Ile et Vilaine, 23 Tréguivien
- JOURDEN Jean-Marie, directeur magasin, et LE GAC Christelle, manager de rayon, domiciliés à PLEDRAN, 10 rue du Buchon
- GARCIA Anthony, business développer, et DREANO Amandine, dirigeante, domiciliés à PLEDRAN, 51, Couelan
- THÉBAULT Florent, chef d'atelier, et ANTÉRION Emilie, codeuse langue française parlée et complétée, domiciliés à PLEDRAN, 11 rue Saint-Jean

- ZULBERTI Frédéric, maçon, et DANIEL Séverine, domiciliés à PLEDRAN, 13 rue Théodore Botrel
- HOURON Yves-Marie, graphiste, et RAMEL Anne-Sophie, infirmière, domiciliés à PLEDRAN, 5 allée des Macareux
- LAGAIN Antoine, paysagiste, et PRIOULT Eloïse, assistante, domiciliés à PLEDRAN, 49, les Champs Piron
- JIMENEZ Laurent, contrôleur de trains, et MARC Géraldine, puéricultrice, domiciliés à PLEDRAN 9, allée des Albatros
- MORIN Samuel, agent de traitement, et de GODART Marie, chargée de communication, domiciliée à Plelan le Grand 3, rue du Centre Social
- LE MARECHAL Jean-Marie, artisan menuisier, et TREHOREL Fanny, esthéticienne indépendante, domiciliés à St-Brieuc, 36, la Ville Folle

Décès

- GUÉGUEN Bernard, 74 ans, 28 rue de Bel Orient
- RAULT Jean, 75 ans, 12 rue Saint-Maurice
- SAINTILLAN Bernard, 64 ans, le Rocher de la Ville Eon
- LIDURIN Michel, 80 ans, 32 la Ville Orgouët
- PETIT-CORPS Anne née GAUTIER, 81 ans, 14 la Noë de Craffault
- CHATTÉ Sylvaine, 33 ans, 32 Les Landes
- LE GUERN Jean-Luc, 69 ans, 2 rue du Clos Pilé
- HÉDER Pierre, 76 ans, 1 rue de Gascogne
- GALLO Jean Pierre, 59 ans, 53, Couéssurel
- DUBOIS née TANGUY Suzanne, 91 ans, 22, rue des Lilas
- LANDIN née TALIBART Geneviève, 87 ans, 10, rue Bel Orient
- HERVÉ née LE MAUX Marie, 90 ans, 34, le Grand Hirel
- LESNÉ née LE LARGE Marie, 102 ans, 10, rue Bel Orient
- GICQUEL Louis, 94 ans, 70, les Tertres
- LEFAUCHEUR Robert, 66 ans, 5, rue Roger Vercel
- LEROUX née CHATTE Germaine, 85 ans, Issy les Moulineaux
- VALON née LE GALLAIS, 90 ans, 10, rue Bel Orient



Jeunes Filles et Garçons vous avez 16 ans

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Cette démarche est **obligatoire**. Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire.

Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC).

Noces d'Or

Les mois de juin et juillet ont été l'occasion pour Mr le Maire d'accueillir Mr et Mme Durand puis Mr et Mme Rondel et leurs Familles pour célébrer leurs 50 ans de mariage à la mairie.



Le 25 juin :
Yveline et Joseph
DURAND



Le 9 juillet :
Solange et Patrick
RONDEL

Une naissance sur la commune

Événement assez rare de nos jours, c'est pourtant ce qui est arrivé au couple Fromenteau. Maël, le troisième enfant de cette jeune famille Plédranaise est né le 8 juillet 2022 à son domicile, pour le plus grand bonheur de ses parents Manon et Vincent et de ses deux grandes sœurs Shana et Alyzée. Trop pressé de pointer le bout de son nez, le couple n'a pas eu le temps de se rendre à la maternité.

Toutes nos félicitations aux heureux parents et bienvenue à Maël !



Brèves des Services Techniques

À la suite de l'installation de la ligne de self à l'école des Côteaux, Christian, notre jeune marié, a refait entièrement la peinture de la pièce : nous espérons que les enfants ont apprécié cette surprise pour la rentrée.



De nouvelles plantations sont venues embellir la cour de l'Unité de Production Culinaire.



Les travaux d'aménagement de la banque alimentaire située au sous-sol de la Mairie se poursuivent (reprise placoplâtre et peinture).

Les services techniques municipaux ont également assisté les associations pour les manifestations qui se sont déroulées sur la commune : le championnat de France cycliste du notariat « Cyclonot », la Flèche Plédranaise, le vide grenier de l'Amicale Laïque.

Les travaux des entreprises

■ De nombreux nids de poule étant apparus ces derniers temps sur le parking du bois, des travaux de rénovation ont été engagés par L'entreprise Colas.



Ainsi, les places de stationnement sont refaites en pavés, afin de garder le sol perméable et l'allée principale du parking est réalisée en enrobé poncé.

■ De nouveaux enrobés ont été réalisés sur l'allée principale du cimetière afin d'améliorer la circulation piétonne. Ces enrobés ont ensuite été poncés pour leur donner une couleur plus claire.



■ L'entreprise Colas a également continué de réaliser divers travaux d'aménagement sur la commune (reprise de bordures, allée en enrobé, réfection de chemin...).

■ L'entreprise Presse a nivelé et engazonné le terrain communal qui se situe derrière la salle municipale de Côteaux.

Un but de foot y sera prochainement installé pour satisfaire les demandes des plus jeunes.



Emprises communales : régularisations foncières

Dans le cadre de travaux d'aménagement de la voirie communale (domaine public routier), une collectivité peut être amenée à effectuer soit un élargissement, soit un redressement de la voie communale.

Concernant le territoire de Plédran, un plan d'alignement a été effectué il y a plusieurs années avec différentes modifications. Bien que les mètres linéaires aient été pris en considération dans la voirie communale, très peu d'actes administratifs ont été dressés et transmis aux services de la Publicité Foncière. De ce fait, et en partenariat avec le Centre de Gestion, la collectivité a lancé une grande opération concernant des régularisations foncières. La procédure de régularisation des actes a été lancée. Cela concerne plus de 500 propriétaires. Ces derniers seront contactés, en temps utile, par courrier et invités à signer les actes correspondants.

L'ensemble des frais, dont les documents d'arpentage, seront pris en charge par la Collectivité.



Toussaint 2022

RENOUVELLEMENT DES CONCESSIONS

Les concessions établies en 1992 sont à renouveler avant la fin de cette année :

>>> Tarif des concessions établies ou renouvelées en 2022 :

30 ans : 172.30 € / 15 ans : 86.30 €

>>> Tarif des concessions à l'espace « Columbarium »

(cases 2 urnes) établies ou renouvelées en 2022 :

5 ans : 112 € / 10 ans : 223 € / 20 ans : 335 € / 30 ans : 535 €

>>> Tarif des concessions à l'espace des cavurnes en 2022 :

30 ans : 101.35 € / 15 ans : 50.70 €

ENTRETIEN DES CONCESSIONS

Par le concessionnaire ou ses ayants droits

La ville entretient tous les espaces aménagés, les allées, les constructions dont elle est propriétaire tels le columbarium, le jardin du souvenir etc...

En revanche, l'entretien des tombes relève exclusivement des personnes titulaires (ou ayant droits) de la concession.

Extraits du règlement municipal de la police du cimetière (article 19)

>>> **Les fleurs fanées** doivent être retirées régulièrement par les familles.

>>> **Les plantations en pots**, jardinières ou en pleine terre ne devront pas dépasser une hauteur de 0m80, et seront disposées sans aucune exception dans les limites du terrain concédé,

>>> **Les plantations d'arbres ou d'arbustes sont interdites.**

>>> **Il est formellement interdit de déposer** dans les allées ainsi que dans les passages dits « inter tombes » ou « inter concessions », les plantes, les fleurs fanées, les signes funéraires et couronnes détériorées ou tout autre retirés de sur les tombes ou monuments.

>>> **Les produits utilisés pour l'entretien des sépultures** doivent être conformes à la réglementation et respecter les règles anti-pollution en vigueur sur le territoire de la commune.

Horaires d'ouverture du cimetière

Du 2 novembre au 31 mars : de 8H30 à 18H

Du 1^{er} avril au 1^{er} novembre : de 8H30 à 20H

>>> **En cas de concession non entretenue par la famille**, une mise en demeure sera adressée au concessionnaire ou à ses ayants droits pour procéder au nettoyage de la parcelle dans un délai de 15 jours. En cas d'absence de réaction, l'administration municipale se réserve le droit de faire tailler les arbustes qui déborderaient les limites de la sépulture. Elle pourra de même faire arracher les arbustes morts, dangereux ou gênants qui n'auraient pas été enlevés par les familles.

Suite aux mesures de restriction d'eau, les robinets sont fermés au cimetière. Une cuve d'eau sera à votre disposition à côté des sanitaires.

RECHERCHE D'UNE CONCESSION

A partir de votre smartphone :

www.gescimenet.com/

pledran-cimetiere-22960.html

Ou sur le site de la ville : www.pledran.fr

[pledran.fr](http://www.pledran.fr)

et infos pratiques et formalités

Ou Vous pouvez scanner ce

QR-Code



Il permet d'accéder directement à l'accueil du site du cimetière. Ce site permet de vous apporter une réponse immédiate depuis votre domicile, ou depuis votre smartphone pour situer la concession de votre famille et d'imprimer le plan du cimetière.

Vous y retrouvez également, le règlement du cimetière, les tarifs de l'année en cours, la liste des opérateurs funéraires et l'affichage concernant l'actualité du cimetière.

Un plan d'affichage, avec la liste des concessions, est installé à l'entrée du cimetière et bien entendu, le service Etat Civil/Cimetière est à votre écoute pour toute demande d'information.



Cérémonie du 11 Novembre

Afin de célébrer l'armistice, commémorant la fin de la Grande Guerre 1914-1918 et honorant tous les soldats morts aux combats ;

M. le Maire, Stéphane BRIEND, et le Conseil Municipal de Plédran vous invitent à la cérémonie qui aura lieu

le Vendredi 11 Novembre à 10h30, au monument aux Morts

rendez-vous devant la mairie à 10h

Un vin d'honneur clôturera la commémoration

Une exposition sur les OPEX (Opérations Extérieures) sera visible à la Mairie

Inauguration des vestiaires sportifs féminin

Le 3 septembre dernier avait lieu l'inauguration des vestiaires sportifs féminins en présence de Mr Mickaël Cosson député, de nombreuses personnalités politiques et Mr Le Saux, architecte.

L'occasion pour M. Le Maire Stéphane Briend de rappeler les raisons qui ont incité la municipalité à investir dans un tel équipement. Tout d'abord, il s'agissait d'un engagement de campagne municipale, mais aussi l'engagement concret de la municipalité envers le sport féminin et le soutien du sport chez les plus jeunes. La qualité environnementale de ces nouveaux bâtiments a aussi été soulignée. Le CSP dispose

donc aujourd'hui d'un formidable outil pour développer les événements sportifs et faciliter la pratique sportive. Le département, fidèle partenaire, les entreprises locales et le cabinet d'architecture ont tous été remerciés pour la réussite de cet ouvrage dans un contexte difficile, pour le bon déroulement du projet et la livraison, à bonne date, juste avant les championnats du monde de Canicross en avril dernier.



Le Conseil Municipal Enfant ; Mickaël Cosson, député ; Stéphane Briend, Le Maire ; Olivier Colliou, l'adjoint aux Sports ; M. Le Saux, architecte ; Marie Monchoix, joueuse du CSP ; Bertrand Faure, Vice-président Agglomération ; Rémy Moulin Président de la Ligue de football ; Jean-Luc Moriceau, Président du CSP, Jean-Marie Déjoué et Christine Morin, les conseillers Départementaux ; Karine Soyez, l'adjointe à la culture.



M. Le Maire entouré de l'adjoint en charge des Travaux, M. Jean-Yves Josse ; l'adjoint aux Sports, M. Olivier Colliou ainsi que le Conseil Municipal Enfant lors de son allocution.

Un forum 2022 très suivi

Rendez-vous incontournable de la rentrée, le forum 2022 a tenu toutes ses promesses. Il y avait foule dès l'ouverture des portes de la salle Horizon le 3 septembre dernier. Signe d'une bonne vitalité de nos forces vives !

Une quarantaine d'associations étaient présentes pour accueillir et conseiller leurs adhérents. Belle saison sportive et culturelle à toutes et tous.



EHPAD

Kermesse de la résidence Bel-Orient

Après la crise Covid, la résidence a connu un moment festif, l'occasion pour tout le monde de revoir les sourires des participants. Les agents et la direction ont beaucoup travaillé pour préparer l'évènement. Musique et chants ont agrémenté la journée parmi les stands de jeux.

Près de 600 personnes ont participé à cet après-midi de fête pour le plaisir de tous. L'ensemble des gains récoltés par l'association dédiée à l'animation de l'EHPAD, financera le projet à venir de voyage adapté pour les résidents en 2023.



Semaine de réduction des déchets

La Méaugon • Plaintel • Plédran • Ploufragan • Quintin • Saint-Brieuc • Tréveneuc

ATELIERS GRATUITS EN NOVEMBRE

14 > 25 NOVEMBRE

“ATELIERS DE LA RÉCUP”

J'apprends à le faire moi-même !

Places limitées, inscription obligatoire au 02 96 77 30 99

GRATUIT

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

CUISINE >>> **Goûter zéro déchet**

Mardi 22 novembre • 18h à 20h

- PLÉDRAN à Mosaïk
- sur inscription

Découvrez des recettes et astuces pour un goûter sain, gourmand et sans déchet d'emballage !

Réalisez plusieurs recettes : lait végétal, smoothie, cookies,...

COSMÉTIQUE >>>

Déodorant solide ou crémeux

Mercredi 23 novembre • 18h à 20h30 • PLÉDRAN à la maison des associations

- sur inscription

Faites rimer écologie et économie en faisant vous-même votre déodorant, solide ou crémeux !

Des recettes avec des ingrédients sains et naturels à reproduire à volonté.



Campagne de recrutement

Face au vieillissement des professionnels et aux difficultés de recrutement des assistants familiaux, le Département lance une campagne de recrutement et de valorisation sur un métier aux multiples facettes.

En Côtes d'Armor plus de 1500 enfants de 0 à 21 ans sont séparés de leurs familles pour des raisons de santé, de sécurité ou de bien-être.

Environ les deux tiers d'entre eux sont placés chez l'un des 550 assistants

familiaux employés par le Département. Leur rôle : offrir un cadre familial et affectif sécurisant, primordial à des enfants et adolescents dont le parcours de vie est souvent douloureux.

Assistant familial est donc un métier fondamental mais qui peine à recruter. Avec des besoins d'accueil grandissants et d'inévitables départs à la retraite, il est plus que jamais indispensable pour le Département de sensibiliser les potentiels candidats aux réalités de ce métier.

Pour plus d'information :
<https://cotesdarmor.fr/assistantfamilial>

Linda, assistante familiale dans les Côtes d'Armor

“Assistant familial c'est un métier. Il faut ACCUEILLIR, s'adapter, accompagner, ÉCOUTER...”

Le Département des Côtes d'Armor
RECRUTE, FORME, RÉMUNÈRE ET ACCOMPAGNE CES PROFESSIONNELS.
Les assistants familiaux accueillent des enfants de 0 à 21 ans

Côtes d'Armor le Département

Des gestes simples pour économiser l'eau

Quelques chiffres clés

Les besoins en eau potable journalier pour les Côtes-d'Armor sont actuellement de l'ordre de 130 000 m³ d'eau potable/ jour

>>> 65 % de ce besoin est domestique

>>> 15 % pour agriculture

>>> 20 % pour l'industrie

Les économies possibles

Domestique : par des gestes et équipements économes on peut économiser à minima 15 litres/habitant/ jour, soit

l'équivalent de 8 % du besoin journalier. (5 000 à 10 000 m³/jour, c'est l'équivalent de l'usine de Pont Querra sur le Lié)

Agriculture : Un effort particulier doit être fait pour éviter les pertes d'eau liées à l'abreuvement du bétail (fuites, système anti-gaspillage ,...) et sur les quantités d'eau utilisées pour le nettoyage et lavage des installations.

Industries : Mobiliser déjà dans le cadre des restrictions applicables, il est demandé là aussi de mettre en oeuvre à chaque fois que cela est possible des économies sur l'utilisation de l'eau potable.

Réduire sa consommation d'eau !

Un français consomme en moyenne 150 L d'eau potable par jour, soit une consommation domestique d'environ 55 m³ par habitant et par an.

Au quotidien, les principales sources de consommation d'eau sont l'hygiène et le nettoyage : ils représentent tous deux 93 % de notre consommation moyenne.

Pour le reste, il est assez difficile de quantifier précisément chaque point de consommation, puisque cela dépend surtout des appareils utilisés et des habitudes de chacun. Par exemple, le volume d'eau consommée pendant une douche varie selon la durée, le débit ou le mitigeur utilisé. Certaines machines à laver ou certains lave-vaisselle sont également plus économes en eau grâce au programme « éco ».

En moyenne

voici les postes de consommation d'eau dans un logement :

- 5 % pour le nettoyage de la maison
- 6 % pour l'arrosage du jardin et le nettoyage extérieur
- 7 % pour l'alimentation
- 10 % pour la vaisselle
- 12 % pour laver le linge
- 20 % pour les sanitaires
- 40 % pour l'hygiène

>>> un lave-vaisselle consomme entre 12 L et 16 L par cycle ;

>>> une machine à laver consomme entre 40 L et 80 L par cycle ;

>>> une chasse d'eau consomme environ 9 L à chaque tirage ;

>>> une douche consomme entre 40 L et 80 L : environ 10 L par minute suivant le débit et l'état de l'installation. Cela peut monter à 15 voire 20 L avec un pommeau de douche non économe en eau !

>>> un bain consomme entre 150 L et 250 L.

REDUIRE SA CONSOMMATION D'EAU C'EST PAS LA MER À BOIRE !



1

Se doter
d'équipements autonomes en eau pour robinets (mousseur/aérateur, mitigeur, réducteur de débit...)



2

Opter
pour des équipements économes en eau pour WC (éco-sac, système double poussoir...)



3

Préférer
les douches aux bains et réduire la quantité d'eau utilisée en limitant ses douches à 3 minutes.



4

Ne pas laisser
couler l'eau sans raison. Penser à la couper quand on se lave les mains, quand on se savonne...



5

Remplir
complètement son lave-linge et son lave-vaisselle pour faire tourner à plein.



6

Récupérer
le surplus d'eau (sans produit chimique) de ses éviers, douches et les réutiliser pour arroser ses plantes par exemple.



7

Installer
un récupérateur d'eau de pluie pour arroser son jardin ou pour ses usages domestiques.



8

Repérer
les fuites d'eau éventuelles chez soi et les faire réparer rapidement.

Atlas de la Biodiversité de Plédran

Retrouvez chaque mois les actualités et événements de l'Atlas de la Biodiversité de Plédran dans cette rubrique.

L'Atlas de la Biodiversité de Plédran a fait un saut dans les écoles maternelles ! Le bureau d'études Foxaly est intervenu au mois de juin dans deux classes de Grande section pour sensibiliser les élèves à l'observation de la faune et de la flore. L'animation « Carré de biodiversité » a ainsi permis aux élèves d'aiguiser leur sens de l'observation et partir à la recherche des petites bêtes et plantes fleuries se cachant tout près d'eux. Sur le modèle de la démarche scientifique, ils ont

été invités à ouvrir les yeux sur le minuscule en collectant les organismes vivants présents sur une surface d'un mètre carré... Cette animation a été l'occasion d'aborder la diversité des formes de vie de la faune du sol et d'échanger sur leurs trouvailles.

Lombrics, mollusques, diverses araignées, fourmis, cloportes ont été débusqués, mais aussi quelques petits insectes plus discrets comme les cicadelles. Après s'être entraînés à manier délicatement les petites bêtes avec les pinces et en avoir observés quelques-uns de plus près à l'aide de loupes, les naturalistes en herbe ont pu relâcher leurs collectes.



Contribuez à enrichir l'Atlas de la Biodiversité de Plédran en partageant vos découvertes sur le formulaire en ligne : <https://www.pledran.bzh/Atlas-de-la-Biodiversite-Communale.html> ou en scannant le code QR ci-contre :



Nettoyons la nature

L'opération « Nettoyons la nature » a été créée voici 25 ans.

Elle consiste à proposer chaque année à des volontaires de tous âges d'agir en faveur de l'environnement, en nettoyant les sites urbains ou naturels souillés par les déchets jetés par l'Homme.

C'est ainsi que le vendredi 23 septembre les Grandes Sections de l'école maternelle Le Tonturier sont sorties de leur école, munis de leurs gants et de leurs sacs poubelle à la recherche de débris dans Plédran..

Ils ont participé à ce projet citoyen avec sérieux et bonne humeur.

Tout d'abord ils ont débarrassé l'entrée de l'école de toutes sortes de déchets

tels que des mouchoirs sales, des papiers de bonbon et des mégots de cigarette en grosse quantité.

Ils se sont ensuite dirigés vers la salle omnisports.

Par-ci, par-là, ils se sont baissés pour ramasser des capsules métalliques, des bouteilles en plastique, des canettes de bière, des papiers, des mégots.

Au final quelques sacs remplis de choses nuisibles pour la nature, des gestes concrets pour la protection de notre planète.

Un grand merci à Pierre Cotillard, fidèle collègue, ancien maître des petites sections pour nous avoir accompagné et aidé dans notre tâche !

Logements étudiants : attention aux arnaques !

En pleine période de préparation de la rentrée universitaire, les étudiants partent à la recherche de leur logement (studio, chambre, colocation...).

Entre fausses annonces sur Internet, marchands de listes proposant des offres de location contre un paiement préalable... les arnaques sont nombreuses.

Des exemples de situations d'abus pour éviter de se faire avoir :

- > L'annonce est très (ou trop) attractive (faible loyer, mobilier neuf, localisation idéale...).
- > Le numéro de téléphone indiqué est erroné.
- > L'interlocuteur est joignable uniquement par mail.
- > L'annonceur ne peut faire visiter le bien parce qu'il travaille à l'étranger.
- > L'envoi d'une somme d'argent (coupon PCS ou virement Western Union...) est demandé avant la visite ou la signature du bail pour réserver le logement.

> Plusieurs documents sont demandés en amont de la visite (ex : photocopie carte d'identité, passeport...).

Comment signaler une arnaque ?

2 possibilités :

- > Par téléphone en appelant Info Escroqueries au 0 805 805 817
- > Par Internet, sur le site <https://www.internet-signalement.gouv.fr/>

Des conseils pour trouver un logement étudiant

De quel budget disposez-vous ? Souhaitez-vous un logement meublé ou vide ? Quel type de location et quel secteur ont votre préférence ? Où trouver les garanties ? Quels sont les documents à fournir au bailleur ? Vous trouverez de nombreux conseils sur la fiche pratique de Service-Public.fr :

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15068>

Vous pouvez également consulter Réflexes conso ! Guide des droits et devoirs du jeune consommateur, édité par la Maison de la Consommation et de l'Environnement.

S'installer dans son premier logement, acheter en quelques clics, se déplacer, gérer son compte bancaire, communiquer et voyager. Voici 6 thèmes de la vie quotidienne qui sont sources de plaisir quand tout va bien. Mais pour éviter les mésaventures et arnaques en tous genres, mieux vaut être un consommateur averti et informé...

Ce guide est disponible sur le site de la Mce www.mce-info.org/publications/ ou à l'accueil aux heures d'ouverture.

La Gendarmerie des Côtes d'Armor poursuit sa modernisation avec le déploiement de l'application « ma sécurité »

Cette application vous accompagne vers la solution la plus adaptée à vos besoins. Elle offre une nouvelle possibilité d'être assisté par un gendarme, ou un policier, à toute heure de la journée.

Vous y trouverez :

- > Les services de pré-plainte et de signalement en ligne.
- > L'accès aux plateformes de démarches administratives en ligne.
- > L'ensemble des numéros d'urgence.
- > Les actualités et notifications locales de sécurité dans le département des Côtes d'Armor.
- > Un service de tchat 24h/24 et 7j/7 qui permet d'échanger avec un gendarme, ou un policier, directement dans l'application.
- > Des conseils de sécurité et de prévention suivant les thématiques qui vous intéressent.
- > Une cartographie des points d'accueil de la Gendarmerie et de la Police nationales du département des Côtes d'Armor, ainsi que leurs coordonnées et horaires d'ouverture.

Vous êtes victime de violence, d'un vol, d'une escroquerie ? Vous vous posez des questions sur votre sécurité ? Vous recherchez des conseils ?

L'application « Ma Sécurité » est là pour vous apporter des réponses concrètes, faciliter vos échanges avec la Gendarmerie et la Police nationale et vous donner la possibilité d'alerter très rapidement les forces de sécurité autour de vous.



Soirée guinguette - château de Craffault

La soirée Guinguette organisée samedi 27 août dernier a remporté un vif succès et conquis le nombreux public présent.

Pour la seconde année consécutive, la Ville de Plédran a proposé cet événement festif et familial pour mettre en valeur le Château de Craffault, un site patrimonial d'exception. Un grand merci au propriétaire des lieux, Mr Dominique de Largentaye.

La buvette/restauration a été assurée par l'OGEC et l'APEL Saint Maurice.

De 21h à 22h, le public a pu assister au concert de Gladys B. & the 2 Man Band qui ont joué des compositions allant de Nina Simone à Lauryn Hill en passant par Amy Winehouse et Imagine Dragons.

En fin de soirée, un superbe feu d'artifice a été tiré dans une partie du parc du Château grâce au partenariat de la Ville avec la Société Nuits Etoilées.

Rendez-vous l'année prochaine !



Programmation Mosaïk à venir

L'inscription préalable aux activités est obligatoire. Le règlement doit être complet une semaine avant l'activité.

- >>> **Mercredi 19 octobre** : Repas partagé - RDV à 12h30 à Mosaïk
Tarif convives : 5€/adulte et 3€/enfant
- >>> **Mardi 25 octobre** : Cinéma - Découvrez le dessin animé « Samouraï Academy » - RDV à Cinéland à 13h45
Tarif : 3€/personne
- >>> **Mercredi 26 octobre** : Atelier créatif - Atelier (grands parents/enfants. Réalisez une lanterne d'halloween - RDV à 14h15 à Mosaïk
Tarif : 2€/duo
- >>> **Judi 27 octobre** : Concours de soupe - Concoctez la meilleure soupe de potiron ! - RDV à 10h à Mosaïk
Gratuit
- >>> **Vendredi 4 novembre** : Bowling - RDV à 20h au bowling « Le Strike » pour 2 parties
Tarif : 6€/personne



Lundi 31 octobre rendez-vous à l'espace Horizon à partir de 16h30 pour frissonner en famille. Au programme jeux d'halloween et atelier maquillage. Poursuivez la soirée autour d'un apéritif et d'une dégustation de soupe, puis assistez à l'impressionnant spectacle de feu « LuminEscence ». Gratuit et ouvert à tous.

Pôle Enfance et Famille

6, rue des Écoles - 22960 PLÉDRAN - 02 96 42 24 70
mosaik22@orange.fr
www.mosaikpledran.fr



Horaires d'ouverture :

- Lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
- Vendredi : de 8h30 à 12h30.

Informations : Adhésion annuelle de 5€ par foyer.

Appel à projets jeunes

Après 2 ans d'interruption du dispositif liés au contexte sanitaire, la Mairie de PLEDRAN organise une nouvelle session 2022 "APPEL A PROJETS JEUNES".



Ce dispositif, créé en 2016, a pour objet de soutenir et d'encourager les initiatives et les projets de jeunes plédranais âgés de 18 à 25 ans.

Il a permis à 11 plédranais-es de réaliser leur projet dans différents domaines : humanitaire ; culturel ; sportif ; solidaire ; environnemental.

Outre une aide financière, la Structure Information Jeunesse de la Mairie propose un accompagnement méthodologique (rédaction de projets) ou/et un suivi de la communication avec possibilité de mise en relation avec des partenaires institutionnels et privés selon la nature du projet.

Qui contacter ?

Structure Info Jeunesse, 6 Rue des Ecoles :

07 84 30 89 99

@ : philippe.guillou@pledran.bzh

Philippe PdnSij Pledran

promeneurdunetphilippe

Sur quelle période ?

Retrait des dossiers : A partir du 20 septembre

Retour du dossier: le 15 novembre 2022



Petites annonces

■ Vends lit pliant enfant : Marque Britax + siège auto pour 0 à 25kg
Le tout en très bon état
45 €
Tél. 06 78 85 54 32

■ recherche personne bienveillante pour s'occuper de 2 personnes âgées sur Plédran. Temps journalier de 6 à 8 h/jour. Horaires à déterminer.
Compétences recherchées : sérieuse, patiente, à l'écoute, qui aime échanger et le contact avec les personnes âgées.
Chèque emploi service.
Tél : 06 75 60 70 86

■ Les taupes envahissent votre pelouse ou votre jardin et provoquent de nombreux désagréments. Pour en finir avec elles, je possède un moyen efficace pour s'en débarrasser, sans produits chimiques. N'hésitez pas à me contacter pour un rendez-vous sur place, uniquement sur Plédran, voire limitrophe.
Tél. 06 47 95 96 65



Festival L'œil Vagabond

Judi 3 novembre 2022

Festival de cinéma jeune public

Festival L'œil Vagabond

Projection du programme de courts métrages original « Grain de folie », à découvrir en famille dès 5 ans à 14h à la salle Horizon.

Suivie d'un atelier autour du cinéma d'animation à 15h30 à la médiathèque (dès 7 ans. Inscription au 02 96 64 35 35).

En partenariat avec l'UFFEJ – Union Française du Film pour l'Enfance et la Jeunesse en Bretagne

Plus d'infos sur www.oeilvagabond.net

Tarifs : film : 4 € / atelier gratuit

Réalisation graphique de l'affiche : Hélène Ehrhardt



Vernissage expo

Le vernissage de l'exposition des Arts Plastiques de Plédran concluant l'année 2021-2022 s'est déroulé en présence de M. le Maire de Plédran. M. le Maire de Quessoy était également présent puisque l'association a eu le plaisir d'accueillir bénévolement 2 jeunes ukrainiennes dont la famille résidait à Quessoy. Ce moment festif a été l'occasion de présenter la nouvelle professeure, Mme Aurélia Ravel.

>>> L'association débute l'année 2022-2023 en proposant un cours pour les adolescents et les adultes le mardi de 17h30 à 19h et deux cours pour les enfants de 6 à 11 ans, le mercredi de 14h00 à 15h15 et de 15h30 à 16h45. Il reste des places disponibles.

>>> L'association organise un stage pendant les prochaines vacances de



la Toussaint pour les enfants de 6 à 11 ans. Il aura lieu la première semaine, les lundi 24, mardi 25 et mercredi 26 octobre de 14h00 à 16h30.

Les personnes intéressées peuvent prendre tout renseignement et/ou s'inscrire auprès de Mme Marie-Hélène Huet au 06 33 63 99 13 ou par mail : aapp.association@gmail.com.

Des quartiers en fête

La voisinade du village du Vicomte-Couëlan

Après deux ans de silence, les 8 et 9 juillet derniers, pour la 30^{ème} année les habitants du village du Vicomte-Couëlan se sont retrouvés sous un barnum pour festoyer. Samedi midi, le pot de bienvenue a été honoré de la présence de Monsieur le Maire et nous nous sommes attablés devant un généreux buffet campagnard. Le déjeuner a été suivi par un concours de pétanque ou une promenade digestive dans la campagne environnante. Les participants, après s'être remis à table le soir autour d'un barbecue, se sont quittés tard dans la nuit en attendant de se retrouver au mois de janvier pour partager leur traditionnelle galette des rois.

Journée très sympathique et conviviale qui a permis de faire connaissance avec les nouveaux habitants et qui concrétise l'entraide, la solidarité et les bonnes relations au sein du village. Merci aux organisateurs.



Fête estivale du Quartier du Madray

Le repas de quartier du Madray s'est déroulé le samedi 9 juillet dans une ambiance festive. Cette journée entre voisins réunit trois villages : Le Madray, Le Validay et La Ville au-bourg.

49 personnes étaient présentes au jambon à l'os du midi et galettes-saucisses du soir. Tout au long de la journée, des jeux par équipe (mini olympiades) étaient proposés.

Le prochain rendez-vous aura lieu mi-janvier 2023 pour fêter la nouvelle année autour d'une galette des rois.



Repas du quartier de la Ville Jossot

Le samedi 2 juillet, les habitants du quartier de la Ville Jossot ont une nouvelle fois eu le plaisir de se retrouver lors d'une journée ensoleillée.

Les habitants du quartier se sont tout d'abord réunis pour une petite randonnée pédestre, au cours de laquelle une « pause goûter » était prévue au Moulin de Craffaut, afin de redonner quelques forces aux marcheurs.

S'en est suivi le traditionnel verre de l'amitié avec l'accueil des nouveaux habitants. A Noël, nous avons accueilli la petite Agathe, cette fois c'est Peyton âgée d'à peine 2 semaines qui nous a fait l'honneur de sa présence. La soirée s'est poursuivie autour d'une paella, dans une ambiance conviviale et festive.

C'est au mois de décembre, que les villageois se réuniront à nouveau, pour la visite du Père Noël !



Passage à Plédran de la 83^{ème} semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme



Le mercredi 3 août, à Plédran, journée exceptionnelle du vélo pour des milliers de cyclos à l'occasion de la 83^{ème} semaine Fédérale Internationale qui a eu lieu à Loudéac du 31 juillet au 07 août 2022.



Tout est parti d'une discussion avec Jean-Charles Harzo, Président du Comité Départemental, lors de la semaine fédérale à Mortagne au Perche en 2017.

Jean-Charles nous faisant part qu'il souhaitait organiser la semaine fédérale de cyclotourisme dans le département 22 en 2022, à Loudéac.

Ce projet a donc été accepté par la Fédération Nationale, ensuite il ne restait plus qu'à trouver des Bénévoles pour mener à bien ce grand rassemblement de cyclotouristes, ce qui fût fait assez vite, mobilisant beaucoup de club cyclos, dont celui de Plédran.

Dés 2018, notre ami cyclo et ancien Président, Michel GUILLET qui s'était inscrit dans la commission circuits routes, avait œuvré pour organiser d'Argoat en Armor, de la terre à la Mer, un circuit passant à Plédran avec un arrêt festif animé sur le site Horizon pour la remise en jambes des cyclos qui devaient reprendre le circuit jusqu'à Loudéac.

Michel s'était investi à ce beau projet jusqu'en mars 2019, mais sa maladie ne lui aura pas laissé l'occasion de voir ce beau rassemblement

de cyclos qu'il nous avait préparé, il nous a quitté en juin 2019. Merci Michel pour ce temps que tu as passé à la réussite de cette journée.

Merci à la mairie d'avoir mis à notre disposition le site Horizon avec le matériel dont nous avons besoin pour cette organisation.

Merci à Olivier, adjoint aux sports, qui nous a accompagné et aidé le mercredi toute la journée.

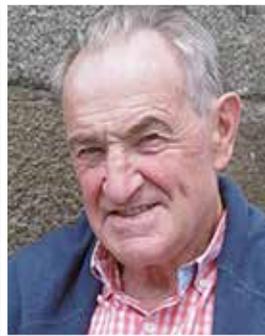
Merci également à Moussa et Magali qui ont été à notre disposition tout au long du déroulement avec sourire et gentillesse.

Merci aux employés municipaux qui ont été présents pendant 3 jours pour le montage et démontage des stands, merci également à tous les cyclos de Plédran, de Ploufragan et toutes les personnes bénévoles qui sont venus aider pour accueillir près de 5000 cyclos.

Merci aussi à l'EHPAD de Plédran pour la décoration des roues fleuries.

Conclusion :

Un grand merci à tous pour cette belle journée que nous ne sommes pas prêts d'oublier.



Michel Guillet



Les participants aux réunions de préparation



Ce fut un réel plaisir d'accueillir le passage cette 83^{ème} édition de la semaine fédérale cyclos sur notre territoire et surtout l'occasion de rendre hommage au regretté Michel Guillet, bien connu chez les cyclos plédranais, qui avait initié le parcours de cette 4^{ème} étape d'Argoat en Armor très appréciée de l'ensemble des participants. Bravo au cyclo sport plédranais pour la parfaite organisation de cette belle journée !

Olivier Colliou Maire Adjoint
en charge des sports

Un enfant une taie pour une hospitalisation plus gaie

C'est le désir de tout enfant, égayer sa chambre d'hôpital...

L'opération « Un enfant une taie pour une hospitalisation plus gaie » a débuté en 2007 alors que Clémence Lacorne commençait à sortir un peu de l'hôpital après quelques séances de chimio à l'hôpital Sud de Rennes, elle trouvait tout simplement agréable qu'on lui apporte une taie aux couleurs des personnages de dessins animés qui partageaient son enfance. D'un coup, la chambre ressemblait à celle de la maison et on oubliait un peu pourquoi on était là.

Mais à l'hôpital de Saint-Brieuc ce n'était pas le cas, tout était blanc et triste. Alors avec ses petits mots d'enfant elle dit à sa maman « *tu pourrais acheter des taies pour l'hôpital* » et ce fut le début d'un grand projet ... L'école Saint Maurice, dans laquelle elle était élève, se mobilisa, ainsi que l'association musicale et bien d'autres personnes encore. On récolta environ 800 taies qu'on livra au service pédiatrie de l'hôpital Yves le Foll. Ces taies sont désormais passées par le temps et les lavages successifs. Il est donc temps de renouveler l'opération, alors nous comptons sur vous tous pour cette grande récolte, afin de les livrer aux enfants hospitalisés pour NOEL. Clémence et sa famille s'associent au PAS (Plédran Association Solidarité) pour cette opération. Nous comptons sur vous pour mélanger les couleurs avec nous, illuminer les jours aux couleurs de la vie...



« Un enfant une taie pour une hospitalisation plus gaie »
Pour le service pédiatrie de l'hôpital Yves-le Foll

- Récolte de taies pour oreillers carrés standards



DEPOT ICI !!

PAS : Plédran association solidarité
Contact : 06 24 59 24 31

Les taies sont à livrer :

- > Aux deux pharmacies de Plédran
- > A l'association PAS (06 50 66 90 34)
- > Aux commerçants partenaires signalés par l'affiche

Contacts :

Euriel Lacorne (06 24 59 24 31)
Clémence Lacorne (06 51 27 11 77)

Plédran Association Solidarité est heureuse de soutenir et d'aider ce projet pour les enfants hospitalisés et reste à l'écoute de tout projet solidaire, humanitaire ou social

Cérémonie des trophées sportifs et bénévoles d'associations

Cette sympathique cérémonie annuelle qui honore le monde associatif et sportif aura lieu le

**Vendredi 25 novembre 2022
à 19h à la Salle Horizon.**



Plédr'en Rose

3^{ème} édition les 22 et 23 octobre

Les 22 & 23 octobre prochains, l'association Armor'ic'Scène organise cette année encore son grand week-end consacré à la lutte contre le cancer du sein !

Le site de la salle Horizon accueillera 2 journées sportives, artistiques, préventives et gastronomiques, avec au programme :

SAMEDI 22 OCTOBRE

Les menus à emporter, à réserver avant le 18 octobre, et à retirer de 17h30 à 19h30

Le Dîner Spectacle Music-Hall / 19h30

DIMANCHE 23 OCTOBRE

Les Marches Roses (3 km, 8 km et 12 km)

Inscriptions sur place, à partir de 9h30

Animations, Préventions et Sensibilisations / entrée libre, à partir de 9h30

Les bénéfices du week-end seront reversés à la Ligue Contre le Cancer des Côtes d'Armor, et le collectif Triplettes Roses !

Tous ensemble, les 22 et 23 octobre prochain, rendez-vous sur le site Horizon pour lutter ensemble contre le cancer !

Infos & Réservations :

Menus & Dîner Spectacle : 02 96 61 82 70

Marches Roses : 06 62 74 81 73

Plédr'en Rose !

TOUS UNIS CONTRE LE CANCER
SAM 22 / DIM 23 OCTOBRE 2022
SALLE HORIZON - PLÉDRAN

SAMEDI 22

Dîner-Spectacle

MUSIC-HALL
35€ Hors Boissons
Salle Horizon - 19h30
☎ 02 96 61 82 70

DIMANCHE 23

La Marche Rose

DEPART DU SITE HORIZON
3 kms (10h30 - Poussettes & PMR)
8 kms (10h)
12 kms (9h30)
Inscription 8€ (T-Shirt Offert)
☎ 06 62 74 81 73

Animations
DE 09H30 À 14H00
Sensibilisation & Prévention
Jeux & Divertissements
Expositions
Restauration & Buvette
...

100% des bénéfices reversés à la Ligue Contre le Cancer

ARMOR'IC'SCÈNE Watsun Triplettes Roses

Club Amitié Loisirs

Quatre plédranaises remportent le championnat départemental de boules bretonnes

Comme tous les ans, la Fédération Génération Mouvement des Côtes d'Armor organise à Plœuc son championnat de boules bretonnes en quadrettes. En 2022, Plédran était représenté par quatre équipes dont une féminine.

Les plédranaises ont démontré leurs qualités de joueuses en remportant la première place. Gilles Haguët, président du Club Amitié Loisirs : « J'étais ravi de les voir gagner ! Merci à elles d'avoir accepté de jouer toutes les quatre ensemble. Elles se connaissent bien mais elles font rarement équipe. Encore bravo à elles d'avoir représenté notre Club. »

Le Club Amitié Loisirs est affilié à la Fédération génération Mouvement, plus grand Réseau de seniors et de retraités de France.

Plus d'infos :

<https://cotesdarmor.generations-mouvement.org/>



De gauche à droite : Annie Rioche, Annick Marie, Yolande Amice, Michèle Réminiac.

Activités du Club Amitié Loisirs Fin d'année 2022

- > **Mardi 18 octobre** : Salle des Coteaux - Concours de cartes
- > **Mardi 25 octobre** : Horizon - Goûter du mois
- > **Mardi 8 novembre** : Salle des Coteaux - Goûter du mois

- > **Dimanche 20 novembre** : Horizon - Bal avec Les Copains d'Abord
- > **Vendredi 25 novembre** : Salle des Coteaux - Repas de fin d'année
- > **Mardi 29 novembre** : Horizon - après-midi jeux
- > **Mardi 6 décembre** : Salle des Coteaux - Concours de cartes pour le Téléthon

- > **Samedis 3, 10 et 17 décembre** : Maison des associations - Permanence de 10h à 12h pour la vente des cartes 2023
- > **Mardi 13 décembre** : Salle des Coteaux - Dernier goûter de l'année 2022.

FNACA Assemblée Générale

Vendredi 18 novembre 10h
Suivie d'un repas à la Salle des Coteaux

Inscriptions pour le repas :

André Taillard 02 96 42 23 97 • Hubert Hinault 02 96 42 47 84
Marcel Lavigne 02 96 71 22 75

Une jeune Plédranaise dans le Top 5 du BMX mondial



Romy Deborde, 15 ans, Plédranaise depuis 2 ans, est cadette 1^{ère} année au sein du club BMX de Tregueux, présidé par Bruno Baudet. Romy pratique la discipline depuis l'âge de 6 ans avec des résultats en progression, notamment depuis cette année, avec l'obtention du titre de championne de Bretagne cadette et une 5^{ème} place aux mondiaux qui se sont déroulés à Nantes en Loire Atlantique.

Actuellement classée dans les dix meilleures françaises de la discipline, ce qui lui laisse présager de belles performances pour les prochaines saisons. C'est toujours un honneur pour la ville de Plédran d'avoir de telles athlètes.

Félicitations Romy et tous nos vœux de réussite sportive !

L'Ultra Marin à Vannes



Le week-end du 1^{er} au 3 juillet 2022, trois plédranais ont surmonté l'épreuve sportive de l'Ultra Marin à Vannes, l'ultra trail de 175 km et 1430m de dénivelés autour du golfe du Morbihan. 1 272 coureurs ont pris le départ dont 136 femmes.

Sophie Prigent du club T.L.A. a pour la première fois affronté cette course. Avec son dossard n°1082, elle a terminé l'ultra en 39h41. Sa place de 708^e et 64^e femme, est admirable.

Manuel Vrignon du club H.D.B., dossard n°547 a fini sa course en 28h37min et finit 249^e. Belle performance !

Joachim Sersot, du club Les Trailers d'Armor, dossard 238 affrontait pour la 3^e fois cette épreuve. En 2016, il la termine en 29h07 et en 2018 en 29h29 (sous la canicule). Cette année, il explose son record personnel en franchissant la ligne d'arrivée en seulement 28h02 ! Bravo aux 3 sportifs plédranais !

DOJO d'Armor



Séances de judo - Saison 2022/2023

Lundi : Plaintel salle des Genets d'Or :

- > 17h : 2017, 2018
- > 18h : 2016, 2015, 2014, 2013
- > 19h : 2012, 2011 (benjamins), 2010, 2009 + (minimes)
+ cadets, juniors et seniors.

Mardi : Plédran, dojo, salle omnisports :

- > 16h50 : 2017, 2018
- > 17h50 : 2016, 2015, 2014, 2013
- > 18h50 : 2012, 2011, 2010, 2009 + cadets

Mercredi : Quintin, salle de Tournemine :

- > 13h50 : 2017, 2018
- > 14h55 : 2016, 2015
- > 16h00 : 2014, 2013
- > 17h05 : 2012, 2011 (benjamins) 2010-2009 (minimes)
+ cadets

Les enfants sont inscrits à l'année dans une des sections pour une heure et ne peuvent pas changer en cours de saison ni participer aux autres séances. (sauf à partir de minimes, cadets, juniors et seniors horaires ci-dessus + à Langueux mercredi soir 19h à 20h30 et Pordic le jeudi soir de 19h à 20h).

Renseignements et inscriptions :

MJC du pays de Quintin
02 96 74 92 55
ou 06 72 36 93 93 (Daniel)
Marches Roses : 06 62 74 81 73



Le meeting d'automne

- Dimanche 23 octobre (galop)
- Samedi 29 octobre (trot)
- Dimanche 6 novembre (trot)
- Vendredi 11 novembre (galop)
- Dimanche 20 novembre (trot)

RACLETTE
DU CSP FOOTBALL
UN KIR + UN REPAS + DESSERT + UN CAFE

JEUDI 10
NOVEMBRE
Salle Horizon - Plédran

19h30

Adulte : 15€
Enfant : 7,50€

APEL / OGEC Saint-Maurice

Rentrée des associations APEL/OGEC

Les enfants et l'équipe de l'école ont fait leur rentrée, s'en fut de même pour les associations APEL/OGEC Saint Maurice. Un groupe de bénévoles a assuré la buvette et la restauration de la soirée au château de Craffault, organisée par la commune, le samedi 27 août dernier, un succès !

Et pour la première réunion de rentrée : bilan financier des ventes 2021-2022, organisation des ventes à venir (burgers, chocolats, galettes et couronnes des rois, plants, saucissons et bières), usage des ventes etc ... Les associations vous donnent d'ores et déjà rendez-vous en mars pour le Carnaval où elles tiendront la buvette/restauration.

Les matinées travaux reprennent également, on se retrouve les samedis 22 octobre et 10 décembre

Nouveau parent d'élèves ? Un petit peu de temps pour aider l'école ?

Contactez les présidents,

Julien 06-79-88-72-71 - ogec.saint.maurice@gmail.com ou

Xavier 06-78-97-96-19 - apel.saint.maurice.pledran@gmail.com

Nous serons ravis de vous accueillir dans l'équipe de bénévoles !

Et pour suivre toute l'actualité :  [ecole.saint.maurice.pledran](https://www.facebook.com/ecole.saint.maurice.pledran)

A bientôt !



Vente de sapins - décembre 2022

L'Amicale Laïque de Plédran organise comme chaque année, une vente de sapins de Noël. Ces sapins sont cultivés par La Ferme de Malido à ST ALBAN.

La livraison des sapins aura lieu le vendredi 2 décembre 2022 de 15h à 19h, sur le parking d'Horizon.

Pour consulter le détail des tailles et tarifs des sapins, pour télécharger le bon de commande, vous pouvez vous connecter sur le site internet de l'Amicale Laïque à l'adresse suivante : amicalelaïque.pledran@gmail.com ou sur le Facebook de l'Amicale laïque de Plédran.

Les commandes sont à retourner au plus tard le 19 novembre 2022 à l'adresse suivante :

delphine.keran@gmail.com

ou par téléphone au : 07.66.09.75.79

Les bénéfices générés par cette vente seront intégralement reversés aux écoles publiques de Plédran pour le financement des activités pédagogiques des élèves.

AGENDA ANIMATIONS PLÉDRAN

Octobre 2022

- **Du 22 au 23 : Plédr'en Rose - Armoric Scène** - Horizon - Louis Guilloux
- **Le 22 : Repas - Comité d'Animation du créach** - Salle des Coteaux

Novembre 2022

- **Le 03 : Festival L'Oeil Vagabond - Cinéma d'animation** - Médiathèque
- **Le 10 : Raclette - CSP Foot** - Horizon

- **Le 15 : Toubouge - séances scolaires** - Horizon - Louis Guilloux
- **Le 15 : Toubouge - séances scolaires** - Horizon
- **Le 20 : Bal - Association Amitié et Loisirs** - Horizon - Louis Guilloux
- **Le 25 : Remise des Trophées Sportifs** - Mairie - Horizon
- **Du 26 au 27 : Téléthon - PAS** - Horizon

La rentrée scolaire

Vendredi 2 septembre 2022, une délégation municipale est allée à la rencontre de l'ensemble des enfants scolarisés dans les écoles de Plédran.

M. Stéphane BRIEND, Maire, accompagné de Mme Karine QUINTIN, Adjointe en charge de l'Enfance, de la Jeunesse et de la Vie Scolaire, M. Eric BURON, 1^{er} Adjoint en charge des ressources humaines, de l'administration et des services de la restauration et de l'hygiène, Jean Yves JOSSE, Adjoint en charge des travaux, de la voirie et des chemins ruraux, des bâtiments et de l'accessibilité, Mmes Josiane COLLEU, Cécile REUX et M. Marie-Ange BOURSEUL, membres élus de la Commission Vie Scolaire ainsi que Mme Magalie PEDRON, Directrice Générale des Services, Mme Joëlle GUENOT, responsable du service Enfance Jeunesse et Mme Rachel LE BALCH, en charge de la Communication, ont débuté leur visite à 9h pour s'achever à 12h15 à l'UPC.

Tous ont été accueillis par 733 sourires non masqués cette année, répartis dans 33 classes des trois groupes scolaires de PLEDRAN, maternelle et élémentaire.

Ce fut un moment d'échange grandement apprécié. Il a été rappelé aux enfants la possibilité de s'inscrire à des activités sportives ou culturelles le lendemain au Forum des Associations.



TPS (0) / PS (15) / MS (7)	22	Fantine VENET
MS (4) / GS (13)	17	Mélanie SAUGEOT
CP	15	Carole ROBREAU
CE1	11	Romain LEFOLLE
CE2 (9) / CM1 (7)	16	Sophie POILPOT
CM1 (5) / CM2 (12)	17	Christophe HIE
TOTAL	98	



ECOLE MAURICE-ET-MARIA LETONTURIER

MATERNELLE
Directrice
Catherine LE GUIET



CP/CE1/CE2 bilingue	14	Florent LE GOUX
CP	27	Gaëlle LALUCQUE
CP	26	Virginie DUMOULIN
CE1	25	Séverine GUENO
CE1	24	Manuela VERRIEZ SOULAS
CE2	21	Annaïg LE GREZAUSE
CE2	22	Emmanuelle LEQUET ADAM
CM1	24	Eugénie HELLO
CM1	23	Céline ESPIE
CM2	22	Vincent PESTA
CM2	22	Axel PREVOST

TOTAL **273**



ELEMENTAIRE
Directrice
Virginie PECHA

TPS (5) / PS (17)	22	Corinne GARDEUX
TPS (4) / PS (18)	22	Evelaine LOCHU
PS (8)/MS (16)	24	Frédérique LEBLANC
MS	25	Catherine LE GUIET
GS	23	Sylvie LE GUELLEC
GS	24	Isabelle LE MEHAUTE
Bilingue	15	Guillaume MORVAN
TPS (5)/PS (4)/MS (1)/GS (5)		

TOTAL **155**

**ECOLE PRIVEE
SAINT-MAURICE**
Directrice
Sandrine GOACOLOU
par intérim



TPS (9) / PS (24)	33	Gaëlle LE BELLEGO
MS	23	Sandrine GOACOLOU
GS	24	Aurélien INGOAT
TOTAL MAT.	80	

CP	26	Isabelle LE MAUX/ Marion HENRIC
CE1	28	Sarah LEMOINE/ Marion HENRIC
CE2	26	Delphine HAMON
CM1	25	Catherine PERROT
CM2	22	Marylin MELOU
TOTAL ELEM.	127	

TOTAL **207**

■ ECOLE SAINT-MAURICE

Une belle rentrée à l'école St-Maurice : 203 élèves pour cette nouvelle année !

L'école St-Maurice a fait sa rentrée avec de nouveaux enseignants.

Nous accueillons cette année :

- > Gaëlle Le Bellego en Petite Section
- > Aurélie Ingoat en Grande Section, accompagnée de Kévin Ollivier le mardi.
- > Marion Henric sera en CP le jeudi et en CE1 le vendredi.

Nous retrouvons :

- > Sandrine Goacolou en Moyenne Section (et en charge de la Direction, en suppléance de Stéphanie Pierré)
- > Isabelle Le Maux en CP
- > Sarah Le Moine en CE1
- > Delphine Hamon en CE2
- > Catherine Perrot en CM1
- > Maryline Melou en CM2

Nous retrouvons également le personnel de l'école : Anita Amary, Nathalie Veloso, Bernadette Monvoisin et Christelle Picaud.

Les effectifs sont cette année en hausse, avec 203 élèves inscrits dans l'établissement !



Photo Yvon Burel

Ma première rentrée des classes

Le 1^{er} septembre, c'était le grand jour pour 24 petits Plédrais. Sur le chemin de l'école avec leurs petits cartables sur le dos, il y a un peu d'anxiété mais maman et papa sont là pour les rassurer. Une fois la première appréhension passée, c'est parti pour une journée en classe : ateliers, motricité, temps de lecture, récréation et sieste, la journée a été bien remplie et le lendemain, les nouveaux petits écoliers sont de retour pour une nouvelle journée d'école.



A la découverte des Arts !

Le projet de maternelle portera cette année sur les Arts. En moyenne section, nous avons choisi, pour ce début d'année, d'associer les Arts avec les émotions. Nous partons donc à la découverte de différents artistes représentant des émotions telles que la tristesse, la joie, la peur, la colère. Nous allons ainsi découvrir Picasso, Dubuffet, Edouard Munch, Andy Warhol ...

Différents ateliers sont mis en place dans la classe :

- Classer des oeuvres en fonction des émotions
- Mimer ces émotions
- Modeler des visages
- Réalisation d'oeuvres à la manière d'Andy Warhol.

D'autres projets seront prévus durant l'année : travail sur le portrait, le corps, les couleurs, le graphisme, rencontres avec des artistes, visites... de quoi éveiller la curiosité des enfants !



■ ECOLE MAURICE ET MARIA LETONTURIER

Randonnée

Les 4 et 5 juillet 2022 les élèves de l'école Maurice et Maria LETONTURIER sont partis en randonnée à la journée. Ils étaient accompagnés par quelques membres de l'association des Pousse Cailloux. C'est pour les élèves l'occasion de découvrir Plédran et de marcher dans le bois. Le midi tout le monde pique-nique. Retour à l'école vers 15h30. Les cycles 2 ont marché 12km le lundi et les cycles 3 15 km le mardi. Les enseignants et les enfants remercient vivement les accompagnateurs qui leur ont permis de partager ces excellentes journées en leur compagnie. A l'année prochaine....



Chris TP
Tél. : 06 37 12 78 98
Mail : chris.tp@email.bzh

Professionnels & Particuliers

- ◆ Terrassement
- ◆ Terrassement fondations petites et moyennes profondeurs
- ◆ Aménagement extérieur
- ◆ Assainissement

L'entreprise Chris TP créée en août 2022

Après 21 ans dans une entreprise de location, je crée mon entreprise et intervient chez les professionnels et particuliers dans le terrassement de fondations en petites et moyennes profondeurs. En formation pour l'aménagement des accessibilités extérieur pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Téléphone : 06 37 12 78 98
Mail : chris.tp@email.bzh

Le mot en breton

La comptine du mois de la classe maternelle bilingue breton-français
Rimadell ar miz skol-vamm divyezhek Pledran

Voici notre chant du mois liant apprentissage du breton et de la danse.
Il s'agit de l'adaptation du chant pour enfant « Mon petit lapin ».



Ma lapin bihan

Ma lapin bihan a zo trist-kenañ
Pa ne c'hall ket ken dañsal e unan.

Lamm ha lamm ha lamm ma lapin
bihan
Ha kerzh'ta buan da bokat d'unan.

Vocabulaire-gêrioù

bihan : petit

kenañ : très

ne c'hall ket ken : ne peut plus
dañsal : danser

e unan : tout seul

lamm : saute

kerzh da bokaat : aller embrasser

Le mot en gallo

Drôle de voyaïje!

L'anée-la, je nous etins mis en tête de parti en voyaïje a...Tahiti! Un biao endret qe je qeneussaes un petit par oui-dire, vû qe mon ome fit son service mirlitère lad-bâs. Lu, il etaet vrai haité (1) ben sûr!

J'avins prin les billets su la taile (2) Le depart etaet prevû pour la deûzième seméne d'octobr. Més j'ons reçû un «Mail» come cai qe la etaet reporté a la seméne d'après...n'en chaod pàs, je n'avins pàs d'oblijes.

L'avion s'avolaet dedepés Nantes. Ét yun de nos garçâilles qi nous menit e nous souëtît un bon voyaïje!

J'ons enrejisté nos valizes e nous vaici prés a embarqher. Je oueyite den le huchouë (3), qe l'avion pour Tahiti etaet enoncé den trente minutes. J'etins tout fieroads...

Nous vaici ben a notr éze pour 18 eures de vol! L'avion-la etaet-ti grand e biao!



Ao boût de deûz eures, on nous portit un repàs...fameûz! e pés ene petite coupe de Champagne...qi nous fit choper bentôt ene eure.

->T'as dormi!> qe je dis à Roger.

->Tai etout!>

Je caozite un petit d'o nos vaizins. Etaet lous garçâilles qi lou avaent ôfere le voyaïje-la...és Canaries pour lous nocés d'or, vû q'ils ont du monde

a yeûs (4) lad-bâs.

«Més, v'êtes trompés d'avion, esti-ci va a

Tahiti!»

«Nenna, j'alons ben és Ca/na/ries! E i nous font vair lous billets...Je regardons les notrs :

Ta/hi/ti qe la etaet écrit!

Je demandons a l'ôtesse, qi nous dit ben q'etaet és Canaries...e qe l'avion alaet se pozer...den 15 minutes!

«A tout coup, ét le sacrè Internet-la qi s'ét trompé!»

...E ben, nous vla den de biaux drâps!

A sieudr!

(1) Vraiment content

(2) Internet

(3) Micro

(4) de la famille

Yolande e Annie

Le mot de la Minorité

Logement

La dernière revue de l'Agglomération a pour thème le Logement. C'est l'occasion pour nous de rappeler notre attachement à cette problématique.

Le logement relève d'abord d'une politique sociale. Un logement décent pour chaque famille quelle que soit sa taille, est un droit et une nécessité. Cette politique doit, plus que jamais, prendre en compte l'accroissement du nombre de familles monoparentales ainsi que le vieillissement de la population. Elle doit aussi prendre en compte les jeunes qui débutant dans la vie active, ont besoin de trouver un logement à prix modéré.

Le logement doit aussi refléter les caractéristiques du territoire. L'Agglomération de St-Brieuc avec sa ville centre, Préfecture, et ses nombreuses zones d'activité supposent que la politique du logement soit active pour permettre aux salariés de se loger décentement et au plus près de leur lieu de travail. Les exigences environnementales, notam-

ment le réchauffement climatique, vont impliquer que les déplacements domicile- travail soient le plus courts possible.

Mettre en place des actions en faveur du logement, c'est aussi participer à l'activité économique du territoire au travers des marchés avec les entreprises du bâtiment, à commencer par celles de notre secteur.

Sur l'Agglomération, quasiment toutes les communes font des efforts pour palier à la demande de logements. Il suffit de s'y promener pour s'en rendre compte. Par contre, force est de constater que cette priorité n'est pas partagée par Monsieur Le Maire de Plédran et sa majorité. Le Plan guide en cours de finalisation mentionne des « dents creuses » où on pourrait construire. Certes, il y en a mais leur résorption relève très souvent du bon vouloir de propriétaires privés. Par contre, depuis 2014, et même avant, la commune dispose dans le bourg, de 2 magnifiques terrains achetés pour faire

des lotissements. A ce jour, rien n'est envisagé. On va nous rétorquer que depuis quelques mois, les constructions de maisons neuves sur certains secteurs de Plédran – et de quelques autres communes - ne peuvent être faites car le Préfet estime que les canalisations d'eaux usées ne sont plus conformes. Ce constat est partiellement exact. Néanmoins, nous ne pouvons imaginer les autorités préfectorales interdire la construction de logements destinés à être loués alors qu'il y a un déficit sur l'Agglomération et singulièrement à Plédran.

Gérer une commune est une question de choix politiques dans l'intérêt de la cité bien entendu. Mettre en œuvre une politique du logement, c'est répondre à la demande sociale tout en favorisant le maintien des effectifs dans les écoles, le dynamisme du commerce local, l'exemplarité de la vie associative.

Le mot de la Majorité

Un mois de septembre très intense

Ce nouveau numéro du Plédranais illustre parfaitement la vitalité de notre commune et de ses habitants.

A commencer par le forum des associations. Il a lancé un mois de septembre riche en événements. Ce rendez-vous incontournable de rentrée a connu cette année un vif succès. Après des mois d'inquiétude liés à la période Covid, la quarantaine d'associations présentes le 3 septembre dernier ont fait le plein d'adhésions. C'est bon signe !

Le même jour, se déroulait également l'inauguration des vestiaires féminins au stade Horizon. Ce nouvel équipement vient satisfaire l'ambition de la Ville de Plédran et du club de football de soutenir le sport en général et le sport féminin en particulier. Il marque aussi

notre intention de permettre aux jeunes mineurs, encadrés par leurs associations ou par leurs écoles, de faire du sport dans les meilleures conditions. Ce sera le cas pour les jeunes des Coteaux qui, eux, retrouveront un terrain en herbe, derrière la salle municipale.

Après le sport, ce mois de septembre a aussi été marqué par le lancement de la saison culturelle. Pour les 20 ans de la Salle Horizon, le service culturel a innové en organisant ce rendez-vous, en plein air, dans le bois de Plédran !

Les nombreuses personnes venues partager ce moment ont découvert une programmation très variée et qui devrait ravir le public tout au long de l'année. Cette soirée s'est prolongée par un spectacle chorégraphique et une déambulation musicale contée dans les allées du bois. Nous devons cette prestation de qualité à la jeune compagnie plédranaise AKLI.

Point d'orgue de ce mois de rentrée, l'inauguration tant attendue du restaurant scolaire et l'unité de production culinaire (UPC). C'est en présence de Mr le Préfet des Côtes d'Armor, Stéphane Rouvé, des élus et anciens élus, des enfants du CME, du cabinet d'architectes, des entreprises et nos agents de la restauration et du service hygiène que nous avons coupé le ruban tricolore. L'après-midi était organisé une porte ouverte. Ainsi, plus d'une centaine de visiteurs ont eu la possibilité de faire une visite guidée par la municipalité.

C'est donc ce mois dynamique qui donne le ton des prochaines semaines automnales où des événements associatifs et municipaux sont déjà programmés.



Plédri'en Rose !

TOUS UNIS CONTRE LE CANCER
SAM 22 / DIM 23 OCTOBRE 2022
SALLE HORIZON - PLÉDRAN

SAMEDI 22

Dîner-Spectacle

MUSIC-HALL

35€ Hors Boissons
Salle Horizon - 19h30

☎ 02 96 61 82 70

DIMANCHE 23

La Marche Rose

DEPART DU SITE HORIZON

3 Kms (10h30 - Poussettes & PMR)
8 Kms (10h)
12 Kms (9h30)

Inscription 8€ (T-Shirt Offert)

☎ 06 62 74 81 73

Animations

DE 09H30 À 14H00

Sensibilisation & Prévention
Jeux & Divertissements
Expositions
Restauration & Buvette

...

